pln SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS s.e.n.c.r.l.

CLIMAT QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Situation financière	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CLIMAT QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CLIMAT QUÉBEC (le « parti »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie depuis le début de l'exploitation, soit le 17 mai 2021 au 31 décembre 2021, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie depuis le début de l'exploitation, soit le 17 mai 2021 au 31 décembre 2021, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

ORIGINAL SIGNÉ

Saint-Hubert, le 10 mars 2022

[1] Par Nicolas Sénéchal, CPA auditeur

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du parti;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le parti à cesser son exploitation;

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Subventions	
Revenu d'appariement -Directeur général des élections du Québec	35 338 $
Contributions	14 135
Adhésions (cartes de membres)	790
	50 263
Frais d'administration	
Communications et publicité	6 160
Déplacements	4 891
Frais d'activités de financement	1 606
Papeterie et fournitures de bureau	294
Intérêts et frais bancaires	107
	13 058
Excédent des produits sur les charges	37 205 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CLIMAT QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXPLOITATION, SOIT DU 17 MAI 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021

Solde au début	- $
Excédent des produits sur les charges	37 205
Solde à la fin	37 205 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CLIMAT QUÉBEC

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2021

Actif

Actif à court terme	
Encaisse	7 101 $
Débiteurs (note 3)	25 612
Frais payés d'avance	12 577
	45 290 $

Passif

Passif à court terme	
Créditeurs (note 4)	8 085 $
Évolution des actifs nets	37 205
	45 290 $

Pour le conseil d'administration,

ORIGINAL SIGNÉ
_____, administrateur

ORIGINAL SIGNÉ
_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CLIMAT QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXPLOITATION, SOIT DU 17 MAI 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021

Activités de fonctionnement	
Excédent des produits sur les charges	37 205 $
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :	
Débiteurs	(25 612)
Frais payés d'avance	(12 577)
Créditeurs	8 085
	(30 104)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 101
Encaisse au début	-
Encaisse à la fin	7 101 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

1. Statut et nature des activités

L'organisme est un parti politique autorisé par le Directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi électorale.

2. Principales méthodes comptables

Le parti applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'allocation du Directeur général des élections du Québec est comptabilisée à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elle se rapporte.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et l'encaisse et les épargnes dont l'échéance n'excède pas 12 mois suivant la fin de l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Le parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. Débiteurs

Comptes à recevoir - Directeur général des élections du Québec	24 243 $
TPS - TVQ à recevoir	1 369
	25 612 $

4. Créditeurs

Dû aux administrateurs, sans intérêt ni modalité de remboursement	8 085 $

5. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels le parti est exposé au 31 décembre 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le parti à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le parti est principalement lié aux effets à recevoir.

CLIMAT QUÉBEC
INSTITUTION FINANCIÈRE OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEUILLIES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021 **Annexe A**

Caisse Desjardins des Patriotes
1071, boul. Montarville, Boucherville
QC, J4B 6R2

Compte actif le 31 décembre 2021

Numéro de compte: [redacted]

élections Québec

DGE-209 (18-09)

ANNEXE _____ (numéro)

Climat Québec

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

SOURCES DE FINANCEMENT

Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées $	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Annuelles $	Électorales $	Annuelles $	Électorales $		
Allocations	Section I, Ch. II — Art. 82, 82.1	-	-			-	0,0%
Revenus d'appariement	Section I, Ch. II — Art. 82.2	35 337,50	-			35 337,50	70,3%
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112	-				-	0,0%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-		-	-	0,0%
Total du financement du directeur général des élections		35 337,50	-		-	35 337,50	70,3%
Revenus autonomes	Tableau I	14 925,00		-		14 925,00	29,7%
Transferts des entités autorisées	Tableau I	-		-		-	
Total du financement du parti et des instances		50 262,50	-	-	-	**50 262,50**	**100%**
Financement total		50 262,50		-			

UTILISATION DU FINANCEMENT

		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées $	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Dépenses		Annuelle $	Électorale $	Annuelle $	Électorale $		
Administration courante	Tableau II	521,56		-		521,56	1,0%
Communication et diffusion d'un programme politique	Tableau II	7 755,20		-		7 755,20	15,4%
Coordination de l'action politique	Tableau II	4 781,11		-		4 781,11	9,5%
Transferts aux entités autorisées	Tableau II	-		-		-	
Dépenses ayant trait aux élections	Tableau II		-		-	-	0,0%
Autres dépenses	Tableau II	-		-		-	0,0%
Total des dépenses du parti et des instances		13 057,87	-	-	-	13 057,87	**26,0%**
Dépenses totales		13 057,87		-			
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses Annuelles : 37 204,63 $ Électorales : - $		37 204,63		-		**37 204,63**	
Variation du financement par les postes du bilan							
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	7 102,26		-		7 102,26 $	14,1%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autreS que la trésorerie		30 102,37		-		30 102,37 $	59,9%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				-		- $	0,0%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme				-		- $	0,0%
Financement total utilisé		50 262,50		-		50 262,50 $	100%

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

10 mar. 2022
Date

ORIGINAL SIGNÉ
Signature du représentant officiel

élections Québec

Climat Québec

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	$	$	$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
Avances et remboursements du directeur général des élections	-	-	-	Ligne5
Moins : remboursement d'avances excédentaires	-	-	-	Ligne21
Total du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
Contributions	14 135,00	-	-	Ligne 1 (Annexe 3)
Adhésions (cartes de membres)	790,00	-	-	Ligne 2
Revenus d'activités politiques	-	-	-	Ligne3
Revenus accessoires	-	-	-	Ligne 4
Remboursement TPS/TVQ	-	-		
Intérêts gagnés	-	-	-	Ligne 9
Autres revenus (préciser)	-	-	-	Lignes 10 à 18
Autres revenus (préciser)	-	-		
Total des revenus autonomes	14 925,00	-	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti				
Cession du remboursement des dépenses électorales	-	-		
Autres revenus de transferts	-	-		
Total des transferts des instances au parti	-	-		
Du parti aux instances			-	Ligne6
Entre instances			-	Ligne 7
Total des transferts	-	-	-	

TABLEAU II : DÉPENSES

	$	$	$	
ADMINISTRATION COURANTE				
Salaires et charges sociales				
Direction générale et personnel d'encadrement	-	-		
Recrutement de membres et financement	-	-		
Personnel administratif et informatique	-	-		
Charges sociales	-	-		
Total partiel	-	-		
Honoraires et autres rémunérations				
Administration	-	-		
Vérification (audit)	-	-		
Juridiques	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	-	-		
Locaux et frais afférents				
Loyer	-	-	-	Ligne 32
Taxes foncières et assurances	-	-		
Entretien et réparations	-	-		
Chauffage et électricité	-	-		
Amortissement bâtiments et améliorations locatives	-	-		
Perte sur disposition d'immobilisation			-	Ligne 36
Total partiel	-	-	-	
Fonctionnement				
Télécommunications	10,71	-	-	Ligne 33
Secrétariat et frais de bureau	293,99	-	-	Ligne 30
Location et entretien des équipements	-	-		
Frais de déplacement et de représentation	110,31	-		
Amortissement mobilier et équipements	-	-		
Total partiel	415,01	-	-	
Frais financiers				
Intérêts sur emprunts	-	-	-	Ligne 20
Frais de service et d'administration	106,55	-	-	Ligne35
Total partiel	106,55	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	Lignes 37 à 41
Total administration courante	521,56	-	-	

élections Québec

Climat Québec

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)				
	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	$	C	$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-		
Publicité	-	-	-	Ligne 31
Réseaux sociaux et sites Web	-	-		
Relations publiques	7 755,20	-		
Frais de déplacement et de représentation	-	-		
Amortissement logiciels et sites Web	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total communications et diffusion d'un programme politique	7 755,20	-	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-		
Activités de financement	-	-		Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	4 781,11	-	-	Ligne 29
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	4 781,11	-	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-		
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-		
Total partiel	-	-		
Total coordination de l'action politique	4 781,11	-	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti			-	Ligne 22
Du parti aux instances				
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-		
Autres dépenses de transfert	-	-		
Total des transferts du parti aux instances	-	-		
Entre instances			-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	-	-	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales	-	-	-	Ligne 27
Dépenses postélectorales	-	-	-	Ligne 28
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 26
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-		
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-		
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres : (préciser)	-	-		
Total des dépenses ayant trait aux élections	-	-	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 34
Amendes et pénalités	-	-		
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total autres dépenses	-	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	13 057,87	-	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE			
	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	$	$	$
Encaisse (découvert d'encaisse)	7 102,26		-
Petite caisse			-
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
Total de la trésorerie	7 102,26	-	
Variation de la trésorerie		7 102,26	-

élections Québec

DGE-241 (18-03)

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, PATRICK (Prénom) NEY (Nom),

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé CLIMAT QUÉBEC (Nom du parti politique autorisé),

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

ORIGINAL SIGNÉ (Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel) le 10 mai 2022 (Date)

Signature et déclaration du chef de parti

Je, Martine Ouellet,
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé Climat Québec.
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé(e) des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé(e) des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

ORIGINAL SIGNÉ

Signature de la ou du chef du parti

le 10 mars 2022
Date